

A LIRE :

- « Péril écologique » (*Nouvel Afrique Asie mars*)

POLITIQUE INTERIEURE

*** AFFAIRES & MAGOUILLES :**

Le Syndicat des Industries de Madagascar estime à 500 MF le manque à gagner pour l'Etat des importations frauduleuses soit l'équivalent du budget du ministère de la santé. Le SIM a interpellé l'administration fiscale et douanière, fortement soupçonnée de fermer les yeux. Aucune loi ne régit le financement des partis politiques et ne contrôle l'enrichissement, souvent spectaculaire et rapide, des dirigeants. (*AFP 20/02*)

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique a été blessé lorsque qu'un groupe d'hommes en uniforme de la police a fait irruption pour racketter un de ses amis, un important commerçant d'origine indo-pakistanaise. Les 7 délinquants ont été rattrapés à la barrage de gendarmerie mis en place sur l'unique route, la nationale 4. (*AFP 9/03*)

Les autorités ont le plus grand mal à exproprier une maison, qui se trouve sur le tracé d'une petite rocade qui relie deux routes : elle appartient à un juge qui a fait clôturer sa propriété, ce qui oblige les automobilistes à faire un long détour. Précédemment le juge avait instauré un péage privé, qui a été interdit par l'administration. Pour sortir de l'impasse juridique, le maire d'Antananarivo estime qu'il faudrait créer une Cour spéciale pour juger les magistrats (*LOI 17/02*)

Le député et vice-président de l'Assemblée Nationale HENRI-CHARLES RANDRIAMAHEFA (Arema) fait l'objet d'une plainte pour chèque sans provision. Il pourrait également être impliqué dans une affaire d'enlèvement de traverses de bois de chemin de fer. Le chèque sans provision est si répandu dans le monde des affaires malgache, qu'il est quasiment refusé dans les stations services. La liste des émetteurs est longue... et elle comprend nombre de députés et hommes politiques. (*LOI 10/02*)

*** POLITIQUE & ELECTIONS**

Prévu par la Constitution de 1992 révisée en 1998, le Sénat devrait voir le jour le 18 mars ; il sera composé de 90 membres dont 30 nommés par le président, de 10 représentants pour chacune des 6 provinces qui sont élus par un collège de 336 grands électeurs (eux-mêmes ont été élus au suffrage universel) et les 1492 maires. Le Sénat est un organe consultatif, qui assure la représentation des provinces « autonomes » ; son rôle législatif est limité, puisqu'il est partagé avec l'Assemblée Nationale et qu'en cas de désaccord le président peu se passer du vote du Sénat. (*AFP 19/01*) Les dépenses envisagées pour abriter le Sénat (achat d'un bâtiment, construction d'un parking) dépassent le budget alloué initialement (*LOI 24/02*)

Sans surprise, l'AREMA a emporté 49 des 60 sièges de sénateurs, 5 vont au *Leader Fanilo* qui confirme sa position de seconde force politique du pays, d'autres petits partis se partagent les 6 postes restants. 30 autres sénateurs sont désignés dans les 21 jours directement par le Président. L'opposition a fait campagne en assurant que le scrutin serait truqué, notamment par l'achat d'un certain nombre de voix. De fait, la victoire écrasante du parti présidentiel ne correspond pas au rapport de force entre formations politiques issues des législatives de juin 1998. Lors d'une réunion organisée pour remercier les grands électeurs de leur confiance, le secrétaire du parti a demandé au président RATSIRAKA de se représenter à la prochaine élection présidentielle. HERIZO RAZAFIMAHLEO (*Leader Fanilo*) et FRANCISQUE RAVONY pourraient être candidats. (*AFP 19 & 20/03*) Sans surprise, le président a nommé des proches et anciens collaborateurs (dont 8 femmes) ayant des attaches régionales connues dans le souci d'équilibre ethnique. (*AFP 18/04*)

*** OPPOSITION & CONTESTATION**

Les 7 députés de l'opposition n'ont pas eu l'autorisation de l'Assemblée Nationale de se rendre en France ès qualités ; ils sont donc venus munis de visas ordinaires, porter leur « débat pour la démocratie à Madagascar » sur la scène française, y compris devant la diaspora (100 000 personnes environ). Ce groupe s'est constitué après l'arrestation du vice-président de l'Assemblée Nationale (AFP 19/01) Le ministre de l'information malgache a tenté d'intervenir auprès de RFI pour que la radio n'insiste pas sur cette visite des opposants. Ceux-ci ont l'intention de demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le pont flottant, en mai, lors de la prochaine session parlementaire (LOI 3/02)

RELATIONS INTERNATIONALES

*** AFRIQUE :**

41 signatures et 10 ratifications pour l'acte constitutif de l'Union Africaine : pour entrer en vigueur, il faut que le projet d'Union soit ratifié par les 2/3 des 53 Etats. (AFP 10/02)

17^{ème} conférence des ministres des pays membres de la Commission de l'Océan Indien, à Antananarivo. Il a été décidé que la COI devait intégrer (échéance 2008) un autre organisme de coopération économique comme la COMESA ou la SADC, afin de bénéficier de l'aide de l'UE. (AFP 21/02)

*** AUTRES :**

Madagascar fait partie des 19 pays (dont 15 africains) concernés par l'annulation par anticipation de la dette à l'égard de la France, suite à la promesse du président CHIRAC à l'issu du sommet France-Afrique (AFP 19/01)

VIE SOCIALE & ECONOMIE - DROITS DE L'HOMME

* ECONOMIE

Le FMI annonce un prêt de 103 M \$ sur 3 ans au titre du programme de réduction de la pauvreté. De son côté, le Club de Paris annule immédiatement 161 M \$ de dette publique. Le gouvernement s'est engagé à affecter les ressources à des objectifs prioritaires de réduction de la pauvreté. (AFP 1 & 7/03)

* PERILS & CALAMITES

L'UE débloque une aide alimentaire supplémentaire pour les victimes des cyclones *Eline* et *Gloria* de l'an dernier : les séquelles sont toujours visibles, et les récoltes des mois qui ont suivi ont été insuffisantes. (AFP 5/03)

La Grande Ile est en train de mourir, un désastre écologique et humain s'annonce à brève échéance. Les forêts sont détruites à 90 %, la production alimentaire est en chute libre, les maladies comme la peste et le choléra augmentent, l'eau potable manque. (Nouvel Afrique Asie mars)

* DROITS ET LIBERTES PUBLIQUES

Le vice-président de l'Assemblée nationale JEAN-EUGENE VONINAHITSY a été relaxé de ses condamnations pour « offense au chef de l'Etat et diffusion de fausses nouvelles », mais condamné à 6 mois de prison ferme pour émission de plusieurs chèques sans provision. Depuis sa condamnation (27 décembre) quelques centaines de manifestants se réunissent malgré l'interdiction des autorités, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre. (AFP 27/01 & AE 31/01)

Un riche homme d'affaires d'origine pakistanaise a été enlevé par des inconnus, qui l'ont finalement libéré contre versement d'une rançon. On n'exclut pas que cet enlèvement soit le premier d'une série destiné à financer certains partis politiques à la prochaine élection présidentielle (AFP 6 & 9/02)

La CISL a profité de l'examen de la politique commerciale malgache par l'OMC pour interpellé cette organisation sur le non-respect de plusieurs normes fondamentales du travail. L'organisation dénonce la pratique systématique qui permet à des responsables pénitenciers ou de l'appareil juridique d'avoir recours à des prisonniers comme main-d'œuvre gratuite, essentiellement comme domestiques. Elle demande qu'il soit mis fin au trafic de jeunes femmes à des fins de prostitution ou de travail dans des conditions proches de l'esclavage (destinations : France, Liban, Maurice, La Réunion). Le travail des enfants, en zones rurales, dans les mines ou dans les rues (vendeurs, porteurs) est massif : il concerne un tiers de la catégorie des 7-14 ans. La CISL indique également que, dans les zones franches (200 entreprises, 27 000 salariés), le droit à créer des syndicats ou à adhérer est bafoué. (LOI 24/02)